



Le 26.05.2014

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Le Maroc abrite les travaux de la 45<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'Union Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales**

La cérémonie d'ouverture de la 45<sup>ème</sup> session du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières qui se tient ce lundi 26 mai 2014 à Marrakech a été présidée par Monsieur Mohammed Sadiki, Secrétaire Général du département de l'Agriculture, accompagné de Mme Petzer Carnesa, Présidente du groupe de travail sur les plantes fruitières de l'Union Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV).

A l'ordre du jour de cette session, l'examen des questions liées à la réparation et l'élaboration des principes directeurs d'examen des variétés pour la protection, de la proposition des modifications des principes directeurs déjà établis et la résolution des problèmes techniques liés à l'examen des nouvelles variétés.

Dans son allocution d'ouverture, M. Sadiki est revenu sur l'importance du secteur agricole au Maroc et sur le rôle des semences et du progrès génétique dans la production et la protection des obtentions végétales pour le développement du secteur.

Il a précisé que le Maroc a promulgué la loi sur la protection des obtentions végétales en 1997 et collabore avec plusieurs services et établissements étrangers de recherche en matière de protection des végétaux, tels l'UE, la France, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, le Chili, la Pologne et l'Australie.

Cette rencontre, organisée en collaboration avec l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), s'inscrit dans le cadre des réunions de groupes de travail techniques qu'organise l'Union Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales au niveau de différents pays membres.

Le groupe de travail est composé d'une cinquantaine d'experts marocains et étrangers, représentant 20 pays membres et observateurs de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique du Sud, de l'Australie et de la nouvelle Zélande ainsi que les membres du Bureau de l'UPOV. Le Maroc a été retenu pour abriter les travaux de la 45<sup>ème</sup> session lors de la dernière session tenue en Nouvelle Zélande en 2013.

Créée en 1961, l'UPOV est une organisation intergouvernementale basée à Genève à laquelle le Maroc adhère depuis 2006. Elle a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection de la propriété intellectuelle des droits des obtenteurs des nouvelles variétés végétales et compte actuellement 71 membres.